

ANALYSE DE LA SITUATION

Distinguer les cinq niveaux de gravité des difficultés dans l'entreprise

Le niveau normal	La structure fonctionne avec un bon volume d'activité, elle dégage du résultat et la capacité d'autofinancement est opérationnelle. C'est un niveau 0 pour les difficultés d'entreprise.
Le niveau d'alerte	L'entreprise perd de l'argent, ses résultats fondent et des pertes sont parfois enregistrées. Deux exercices déficitaires sans réelle mesure engagée par le chef d'entreprise entraînent l'entreprise progressivement vers le troisième niveau.
Le niveau de crise	L'entreprise ne peut plus continuer son activité sans avoir à toucher à ses décaissements de trésorerie (report, non paiement, moratoire...) pour continuer à fonctionner.
Le niveau de chute	L'entreprise ne peut plus honorer ses engagements malgré les mesures prises (ou non). C'est l'état de cessation des paiements.
Le niveau d'échec	Aucune possibilité de traitement n'est envisageable. L'entreprise doit s'arrêter à l'amiable ou par une liquidation judiciaire.

LES 6 QUESTIONS QUE VOUS DEVEZ VOUS POSER

Si vous validez au moins une de ces affirmations, contactez un conseiller au 0 800 005 056.

- 1) Vous constatez une baisse anormale de l'activité ou vous ne réalisez pas le chiffre d'affaires prévu (mauvaise conjoncture économique, blocage des prix, difficultés commerciales...)
- 2) Vous subissez des retards ou incidents de paiement de vos clients et/ou vous êtes dans l'obligation de demander un délai à l'un de vos fournisseurs
- 3) Vous avez perdu votre principal client ou vous subissez la faillite d'un de vos clients
- 4) Vous avez un résultat déficitaire
- 5) Vous êtes depuis plus de trois mois en situation de plafond de votre autorisation de découvert, de suppression du concours autorisé ou du crédit fournisseur
- 6) Votre trésorerie ne vous permet pas de régler votre prochaine échéance de cotisations sociales ou une échéance fiscale, votre loyer, vos salariés

